COMMUNE DE CARO
Département du
Morbihan

Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 056-215600354-20260721-202684-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 JUILLET 2026

Le conseil municipal de la commune de CARO, dûment convoqué, s'est réuni le vingt et un juillet deux-mille-vingt-six à 19h30, en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Erwan GICQUEL, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 10 juillet 2026
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants : 14

Présents : Mesdames Marie-Annick DUBOIS, Laurence THETIOT, Monique RIAUD, Myriam DAVALO-MALINGE, Huguette COLINEAUX et Cécile DEFONTAINE et Messieurs Jacques BONNO, Simon RICAUD, Anthony HOUEIX, Yann PION, Lucas CHEVALIER et Gaël LONGUET.

Absents excusés : Madame Virginie GUEUTAL

Pouvoir : de Madame Virginie GUEUTAL à Madame Myriam DAVALO-MALINGE.

Secrétaire de séance : Madame Monique RIAUD

N°2026-84 – Modification du règlement intérieur de la médiathèque communale

monsieur le Maire informe les membres du conseil de la nécessité de mettre à jour le règlement intérieur de la médiathèque communal.
Il donne lecture du projet de règlement comportant les modifications et demande aux membres du conseil de se prononcer sur cette modification.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire
Et après en avoir délibéré et à l'unanimité

Approuve le règlement de fonctionnement de la médiathèque communale tel qu'annexé à la présente délibération.

Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Erwan GICQUEL

La secrétaire de séance,

Monique RIAUD